



**BRICQUEBEC**  
EN COTENTIN

**RENTRÉE SCOLAIRE**  
**2022-2023**

# RÉTROSPECTIVE

**CARNAVAL**



**CONCOURS**

**"PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE"**



**ATELIER AVEC  
UNE COMPAGNIE**



**CARNAVAL**



**ACCUEIL  
D'UN CONTEUR**



# LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

## ÉCOLE MATERNELLE CHARLES FRÉMINE



Rue Pierre Lefillastre - Bricquebec

☎ 02.33.52.21.89

Directrice : Nadine Fleury

Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi  
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY DE MAUPASSANT

Rue Pierre Lefillastre - Bricquebec

☎ 02.33.52.23.05

Directrice : Florine Lemarinel

Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi  
08h45 à 12h00 et 13h45 à 16h30



## ÉCOLE DE QUETTETOT

8 rue des Écoles - Quettetot

☎ 02.33.04.19.48

Directeur : Bruno Ledentu

Horaires : lundi - mardi - jeudi - vendredi  
09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30



# LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) accompagnent tout au long de la journée les enfants dans leurs activités.

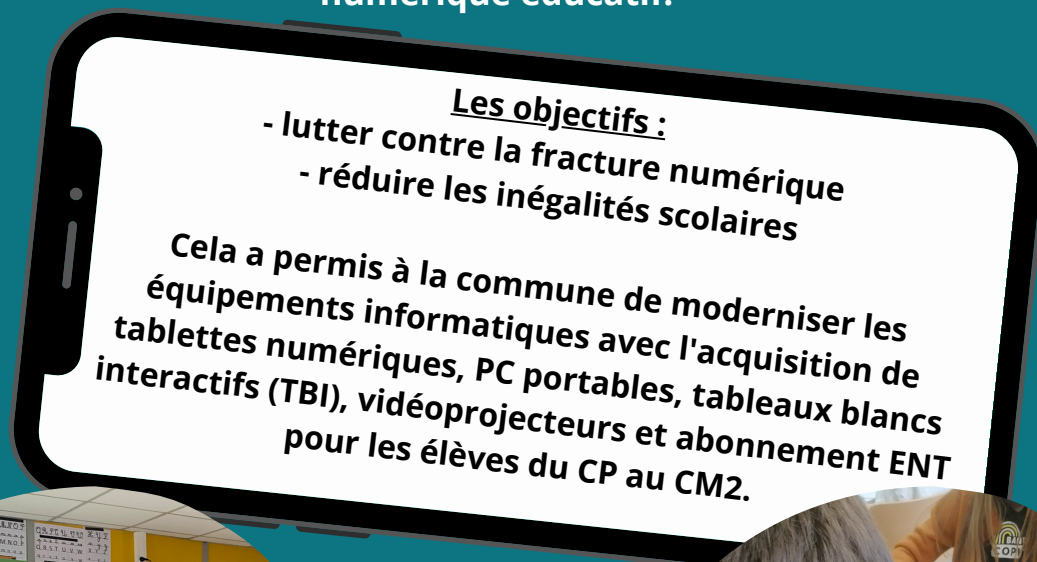
Ils apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant et encadrent pendant la pause méridienne.

*4 ATSEM à l'école maternelle de Bricquebec  
2 ATSEM à l'école primaire de Quettetot*



## LE RENOUVEAU DU NUMÉRIQUE DANS NOS ÉCOLES

La ville a répondu à l'appel à projet national du plan de relance du numérique pour les écoles élémentaires qui vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif.



# L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES

La ville investit beaucoup dans le secteur de l'éducation. Elle s'attache à rendre les bâtiments scolaires plus agréables, plus fonctionnels, plus sûrs et plus modernes pour améliorer les conditions d'accueil des enfants :

- Ecole maternelle : renouvellement du mobilier modulable (2 salles de classe par an, tables et chaises) à compter de 2022.
- Ecole élémentaire : renouvellement du mobilier modulable depuis 2 ans (2 salles de classe par an, tables et chaises)
- Tous les établissements scolaires sont équipés d'alarmes PPMS et de détecteurs CO2 dans les salles de classe



Structure de motricité



Salle de motricité



Parc à vélos



Agrandissement du restaurant scolaire  
Bricquebec



Permis de construire déposé en décembre 2021

# UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

Pendant le déjeuner, les enfants sont placés sous la responsabilité d'une équipe municipale. Ils bénéficient de repas élaborés par la cuisine centrale du collège de Bricquebec (approvisionnement local, produits issus de l'agriculture biologique (+35%) gage de qualité). Le chef cuisinier confectionne des menus alliant goût et saisonnalité.



## PORTAIL FAMILLE

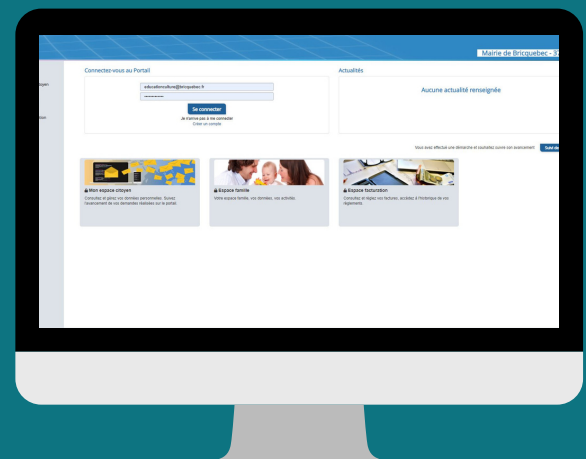


Depuis plusieurs années, la municipalité a fait le choix d'adhérer à un portail famille afin de faciliter les démarches :

- Effectuer les réservations et les absences à la cantine
- Consulter les factures (règlement possible sur tipi-budget)

Pour accéder à mon espace famille :

- Je reçois mon code abonné
- Je crée mon compte sur <https://portail.berger-levrault.fr/>



# LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES



## POUR LES ÉCOLES DE BRICQUEBEC :

*gérée par l'association Familles Rurales (inscriptions au 02.33.53.40.52)*

- à l'école élémentaire rue Pierre Lefillastre

lundi - mardi - jeudi - vendredi

07h00 à 08h45 / 16h30 à 18h30

Nouveauté  
à Bricquebec

Afin de répondre aux problématiques d'emploi du temps des parents et d'éviter aux enfants le trajet à pied entre le CLSH et l'école (sécurité), *l'accueil des enfants s'effectuera dès 7h00 et la garderie sera délocalisée au sein de l'école élémentaire à compter de la rentrée 2022-2023.*

Familles  
rurales  
Vivre mieux !

ASSOCIATION  
DE BRICQUEBEC

## POUR L'ÉCOLE DE QUETTETOT :

gérée par la commune :

- à l'école primaire de Quettetot

lundi - mardi - jeudi - vendredi

07h00 à 09h00 / 16h30 à 18h30



- à la garderie du Vrétot

lundi - mardi - jeudi - vendredi

07h00 à 08h30

puis départ en bus vers l'école de Quettetot à 08h35  
retour en bus à l'école du Vrétot à 16h55  
(transport en bus gratuit)

17h00 à 18h30



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

à compter du 21 mars 2022

## QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout enfant qui s'inscrit pour la 1ère fois dans une école (instruction obligatoire dès 3 ans).
- Tout enfant qui change d'école.
- Les enfants de 2 ans révolus au jour de la rentrée pourront être accueillis sous réserve de l'accord du directeur de l'école et selon les effectifs.
- Les enfants résidants hors commune ne seront acceptés que dans les établissements disposant de places et sur accord de dérogation.

### ETAPE 1 :

Pré-inscription au Service Education  
Mairie

lundi au vendredi

09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00  
educationculture@bricquebec.fr  
02.33.87.24.09

### DOCUMENTS À FOURNIR :

- Formulaire complété et signé
- Livret de famille (page des parents et enfants concernés) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec la filiation
- Carnet de vaccination à jour de l'enfant
- Justificatif de domicile de - de 6 mois (facture...)
- Justificatif du lieu de résidence de l'enfant en cas de séparation ou divorce : jugement ou attestation (modèle disponible en mairie)
- Enfant en famille d'accueil : contrat d'accueil
- Si changement d'école :  
Certificat de radiation de l'école précédente

### ETAPE 2 :

Confirmation d'inscription à l'école

Ecole Maternelle Charles Frémine :

02.33.52.21.89

sur RDV à partir du 21 mars 2022

Ecole Élémentaire Guy de Maupassant :

02.33.52.23.05

sur RDV

porte ouverte le samedi 2 avril (matin)

Ecole de Quettetot :

02.33.04.19.48

permanences les jeudis 19 mai et 2 juin  
de 08h30 à 16h30 ou sur RDV

Formulaire disponible :

- A l'accueil de la mairie
- Facebook
- Site internet

